

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 13 juin 2014

Communiqué de presse

Économie bleue : 2 navires *Made in* Martinique

Laurent PRÉVOST, préfet de la Martinique a assisté à la bénédiction de deux navires de servitude (lamanage) **le jeudi 12 juin 2014 au quai du yacht club de la Martinique à Fort-de-France.**

Ces 2 navires ont été construits en Martinique par le chantier FUSION, implanté à Sainte-Luce, pour le compte de la société PETROSERVICES, implantée depuis neuf mois en Martinique et qui garantit du fait de son expérience et de ses compétences, la sécurité des opérations commerciales réalisées pour le compte de la SARA dans les livraisons d'hydrocarbures.

Aujourd'hui, en faisant appel au savoir-faire local en matière de construction de navire, cette entreprise contribue non seulement à asseoir son implantation en Martinique, mais aussi met en valeur le potentiel existant dans ce secteur de la construction navale.

Il faut aussi noter que ces navires dont la construction a fait appel à une main-d'œuvre qualifiée locale seront pilotés par des marins professionnels formés en Martinique à l'École de Formation Maritime et Aquacole de Trinité.

Ce navire parfaitement conformes à la réglementation, d'un coût d'environ 70000€ (motorisation comprise), à propulsion diesel, d'une longueur de 8 mètres, est doté d'une certaine technicité, relativement rapide, économe et écologique avec un rapport qualité/prix très attractif, peut aussi être considéré comme une alternative à la yole traditionnelle dont la propulsion par moteur à essence représente une part exorbitante dans le coût d'exploitation d'un navire de pêche.

Sans pour autant parler de navire futuriste, il constitue une avancée significative dans la recherche d'un navire sûr, plus écologique et plus compétitif.

En effet, avec ce profil et quelques aménagements adaptés, il présente un certain intérêt pour d'autres activités, comme l'exercice de la pêche côtière, ou le pescatourisme.

Le lancement de ces deux unités représente un espoir et illustre aussi que l'économie bleue n'est pas un vain mot, leur mise en exploitation lourde de symbole, peut redonner un souffle à une construction navale artisanale en mal de commandes.

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 / 06-96-28-34-42 -audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr